

Lancé en 2021, l'Atlas de la Biodiversité interCommunale (ABC) de Saint-Etienne Métropole a permis d'améliorer les connaissances naturalistes sur le territoire, de mieux les prendre en compte dans les projets d'aménagement du territoire et de les partager au plus grand nombre.

Les données présentées dans ce document ont été recueillies au cours de l'ABC entre 2021 et 2023 mais également lors de prospections antérieures. Elles ne sont pas exhaustives mais font ressortir les connaissances actuelles de la biodiversité sur la commune.

Aboën : Fiche d'identité

Superficie : 8.96 km²
 Nombre d'habitants (en 2020) : 462
 Altitude minimale et maximale : 594–771 m

Les chiffres clés

199 espèces végétales
 221 espèces animales
 dont 36 patrimoniales

Un milieu naturel remarquable



Prairie de fauche

Une espèce phare



Azuré du serpolet (*Phengaris arion*)

Les espèces à Aboën

Groupe d'espèces	Nombre de données	Nombre d'espèces (à l'échelle de la métropole)	Nombre d'espèces sur liste rouge* (à l'échelle de la métropole)
Mammifères (sans chauves-souris)	44	15 (43)	5 (11)
Chauves-souris	24	11 (24)	3 (12)
Oiseaux	2670	105 (222)	25 (65)
dont nicheurs	1337	83 (145)	34 (72)
Reptiles	34	6 (15)	0 (4)
Amphibiens	23	7 (16)	1 (6)
Odonates	43	24 (52)	2 (16)
Papillons	308	53 (109)	0 (9)
Végétaux	297	199 (1912)	0 (38)
Total	3443	420 (2393)	36 (161)

* espèces sur Liste Rouge de l'UICN (NT, VU, EN, CR)

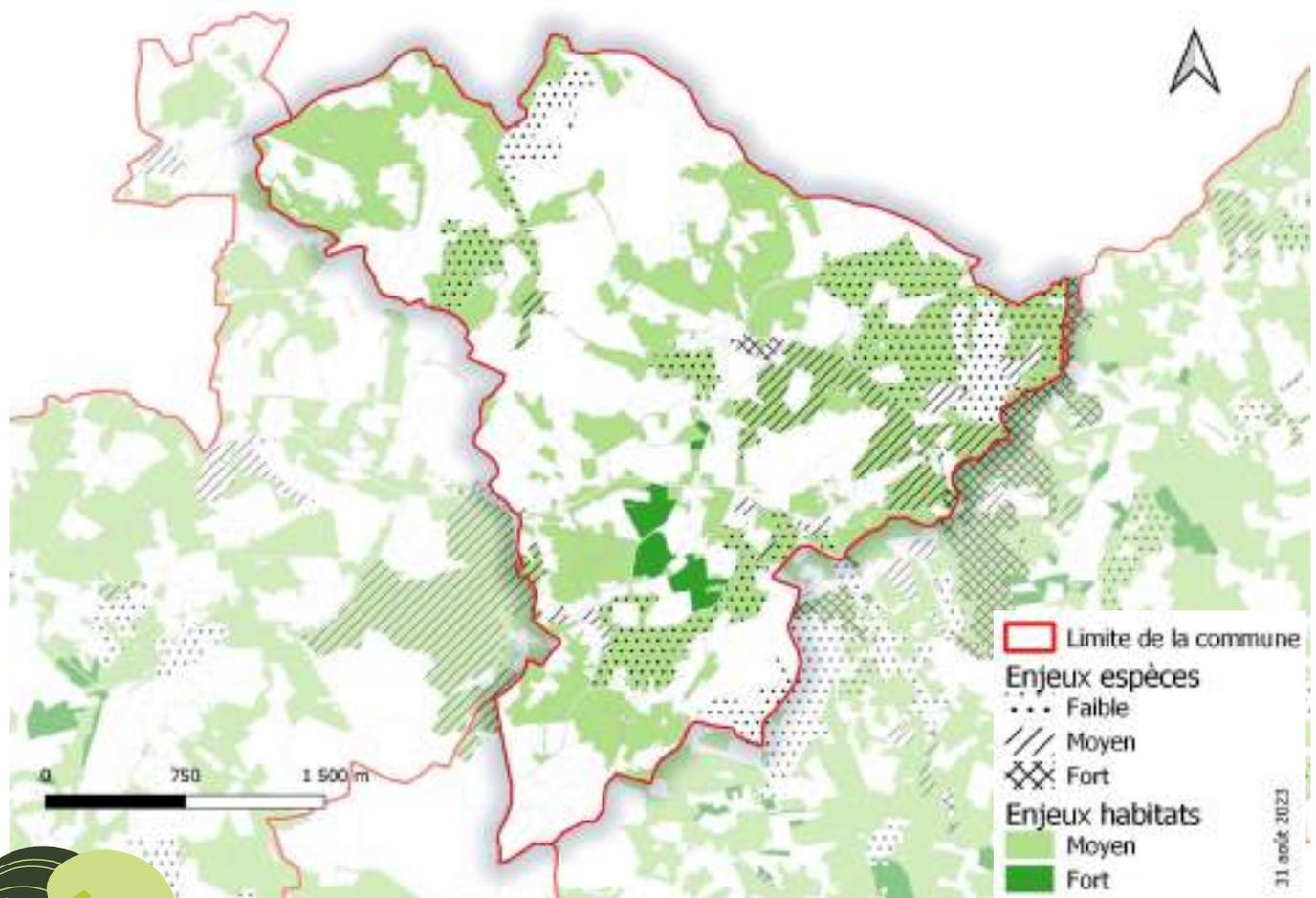
Zoom sur les enjeux

Les prairies naturelles de fauche, dont certaines montrent un faciès humide, sur la commune d'Aboën présentent un enjeu important. Ce milieu en lui-même présente un intérêt mais il abrite également des espèces comme des orchidées, des oiseaux (Alouette lulu et Bruant jaune par exemple) ou l'Azuré du serpolet (un papillon) qui sont protégées et en voie de disparition. Les prairies naturelles sont en régression car elles sont menacées par l'intensification des pratiques agricoles (sursemis, retournement, apport d'engrais). Des prairies à Azuré du serpolet sont encore présentes autour de Montcoudiol. La mosaïque que forme ces prairies avec les boisements est également importante dans la fonctionnalité écologique en permettant à une grande diversité d'espèces d'accomplir leur cycle de vie.



Prairies humides, à proximité de la Bruyère à Aboën

La carte des zones à enjeux métropolitains



Focus sur les espèces patrimoniales

Le leste dryade ⚠️

Demoiselle de couleur verte métallique dont le mâle présente quelques segments abdominaux bleus. Cette espèce vit au niveau des eaux stagnantes peu profondes et des mares prairiales. Le Leste dryade est connu sur le plateau agricole de Saint-Maurice-en-Gourgois mais également sur un étang à la Fouillouse.



Le crapaud calamite ⚠️

Crapaud de taille moyenne et trapu, le calamite a une ligne dorsale médiane jaune. Il fréquente des points d'eau temporaires et peu profonds. Il est présent au sud de la plaine du Forez, sur la couronne stéphanoise mais aussi sur les plateaux bordant les gorges de la Loire.



La loutre d'Europe ⚠️

Mammifère carnivore, la loutre a un corps fuselé et son pelage brun est très dense. Elle vit le long des rivières mais également aux bords des lacs et des rivières. Les loutres sont des animaux solitaires dont le territoire peut s'étendre à une vingtaine de kilomètres pour les mâles.



⚠️ Espèce protégée

Atouts

- Des mares restaurées et des haies re-plantées entre 2020 et 2021 qui viennent améliorer la fonctionnalité écologique du territoire. Aboen est située sur le corridor reliant la Loire et les Monts du Forez.
- Une mosaïque d'habitats avec des boisements et des prairies naturelles qui permettent d'accueillir une grande diversité d'espèces. De plus, les prairies présentent une variété remarquable d'hydrométrie.

Pressions

- Des secteurs subissent une agriculture intensive qui entraîne une modification des pratiques et la disparition des éléments supports du déplacement de la faune.
- L'exploitation forestière intensive est en contradiction avec la préservation de la biodiversité. La gestion raisonnée des forêts permet de concilier l'activité humaine avec l'accueil de la faune et la flore.
- L'urbanisation grandissante (logements, bâtiments agricoles ou à vocation économique) menace les zones naturelles.

Pistes d'action (basées sur le Guide en faveur de la biodiversité)

- Plantation de haies bocagères sur le plateau (Fiche P1)
- Améliorer les connaissances sur les papillons de la commune (Fiche C5)
- Communiquer et sensibiliser les habitants à la nature communale (Fiches S)

Pour aller plus loin...

Pour davantage de ressources techniques et bibliographiques, vous pouvez consulter le site :
engageepourlanature.saint-etienne-metropole.fr

Pour toute question concernant cette action, vous pouvez nous contacter via :
engageepourlanature@saint-etienne-metropole.fr



Saint-Etienne Métropole
2 Avenue Grüner - CS 80257 - 42006 Saint-Etienne Cedex 1

www.saint-etienne-metropole.fr



11 rue René Cassin
42 100 Saint-Etienne

loire@fne-aura.org

04 77 41 46 60



Agir pour
la biodiversité

11 rue René Cassin
42 100 Saint-Etienne

loire@lpo.fr

04 77 41 46 90



Coordination : Emilie Joly - FNE Loire

Maquette : Anna Marsollier - FNE Loire

Rédaction : Emilie Joly, Anna Marsollier, Amélie Potignon - FNE Loire ; Emmanuel Véricel, Nicolas Lorenzini - LPO AuRA

Relecture : Renaud Doitrand - FNE Loire ; François Jeanne - LPO AuRA

© photos : Prairie (p.1) : FNE Loire ; Azuré (p.1) : Mickael Villemagne - FNE Loire ; Prairie (p.2) : Amélie Potignon - FNE Loire ; Leste (p.3) : Kévin Marie-Louise - FNE Loire ; Loutre (p.3) : Claire Brucy - LPO AuRA ; Calamite (p.3) : Bénédicte Canal - LPO AuRA

Publication : 08/2023

Projet financé par l'OFB et Plan France Relance

